

Appendix B: CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST [TO BE ISSUED BY UNHCR]

CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST No. HCR/MAR/2022/002	
Project title and Identification:	Project Location:
Protection des réfugiés avec besoins spécifiques, protection de l'enfance et éducation.	Basé principalement à Rabat avec une couverture dans les régions suivantes : Casablanca, Oujda, Tanger, Fès, Meknès, Marrakech et Agadir.
Brief Background of the Project:	
<p>Le mandat du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) est d'assurer la protection internationale et l'assistance aux personnes qui ont été contraintes de fuir une persécution personnelle ou une situation de conflit. Aux côtés de ses partenaires et des communautés, l'UNHCR veille à ce que tout individu puisse exercer son droit de demander l'asile et de trouver un refuge sûr dans un autre pays. L'UNHCR recherche également des solutions durables à leur situation.</p> <p>L'UNHCR est présent au Maroc depuis 1965. Cette présence s'est d'abord manifestée à travers une représentation honoraire puis une représentation à part entière avec la signature, le 20 juillet 2007, d'un accord de siège entre l'UNHCR et le gouvernement du Royaume du Maroc. Cet accord de siège permet à l'UNHCR de s'acquitter pleinement de son mandat.</p> <p>Depuis 2006, l'UNHCR en collaboration avec la société civile marocaine a mis en place des programmes, visant à assurer un appui dans la prise en charge des réfugiés avec besoins spécifiques. Ces programmes visent également à assurer la mise en œuvre des standards internationaux de l'UNHCR dans les domaines de la protection de l'enfance, de l'éducation et de la protection communautaire, considérés comme prioritaire par l'UNHCR. Ces programmes sont mis en œuvre à travers l'identification des cas, la prévention, la prise en charge et le suivi individualisé. Enfin, dans une approche transversale, le projet vise à renforcer la cohésion sociale entre les différentes populations concernées et les Marocains.</p>	
Expected Outcome or Output and Main Activities:	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Objectifs généraux : <ul style="list-style-type: none"> • Les besoins de protection des réfugiés sont identifiés et les besoins essentiels sont satisfaits • Les réfugiés sont référés vers les systèmes nationaux de services de base et sont intégrés par les structures. • Les structures et projets communautaires sont renforcés et contribuent à l'intégration locale et au vivre ensemble ➤ Résultat escompté : <ul style="list-style-type: none"> • Les résultats attendus sont répartis sur les trois axes principaux, l'approche communautaire étant une composante transversale, devant se retrouver sur les différents axes. • L'approche communautaire est clé pour la prévention des risques de protection. Le projet vise donc également à encourager et faciliter l'implication des communautés dans les activités de protection des personnes avec besoins spécifiques et des enfants à risques par le biais de structures communautaires. 	



➤ **Axe prise en charge des réfugiés avec besoins spécifiques :**

- Les réfugié.e.s avec besoins spécifiques et d'autres profils à risques sont identifiés, leur situation évaluée, référés vers les services nationaux adéquats. et des solutions durables sont recommandées et évaluées en coopération avec le HCR
- Les réfugié.es avec besoins spécifiques et autres profils à risques sont identifié.es et reçoivent une assistance financière selon les critères établis conjointement avec l'UNHCR.
- Les survivant.e.s de violence basée sur le genre (VBG) reçoivent une réponse adaptée, globale et personnalisée qui répond à leurs besoins urgents et permanents en termes de protection et d'assistance.

➤ **Axe Protection de l'enfance :**

- Les enfants à risque sont identifiés et une prise en charge personnalisée est assurée.
- Les enfants à risque sont intégrés dans les services nationaux de protection de l'enfance.
- Les enfants non accompagnés et séparés sont identifiés et leur cas est géré dans le respect des procédures de l'intérêt supérieur de l'enfant
- Les enfants non accompagnés et séparés sont soutenus dans la réalisation de leur projet de vie.

➤ **Axe Education :**

- La participation des structures communautaires dans le suivi et soutien scolaire est renforcée.
- Les enfants et les jeunes réfugiés bénéficient d'un accompagnement et d'un suivi dans les établissements nationaux de l'éducation.
- Les enfants et les jeunes réfugiés ont accès à une éducation de qualité au niveau primaire et secondaire.

➤ **Activités principales :**

Axe Protection des réfugiés avec besoins spécifiques :

- Assurer des consultations psychothérapeutiques pour les réfugiés ayant des besoins de prise en charge psychologique.
- Mise en place de séances d'écoute pour l'évaluation des besoins des réfugiés.
- Réaliser de manière régulière des visites à domicile pour évaluer les conditions de vie des réfugiés avec besoins spécifiques.
- Mettre en place une stratégie de proximité avec les réfugiés avec besoins spécifiques.
- Effectuer des missions de terrain régulièrement dans les localités abritant les réfugiés afin de mener des sessions d'information sur les assistances sociales et psychosociales pour les réfugiés, identifier les réfugiés et les demandeurs d'asile ayant des besoins spécifiques et les orienter vers les services disponibles.
- Assurer un programme d'assistance spécifique aux personnes en situation d'handicap.
- Garantir la gestion des hébergements d'urgence et de protection selon les procédures opératoires établis conjointement avec l'UNHCR.
- Assurer un canal de communication clair, précis et cohérent avec les personnes avec besoins spécifiques.

- Mise en place d'un système de prévention, d'identification et de gestion des cas de survivant.e.s de violence physiques/sexuelles ou en situation de risque (GBV).
- Appuyer les initiatives de jeunes réfugié.e.s qui servent la communauté et renforcer les capacités de leadership et de mobilisation des personnes impliquées.

Axe Protection de l'enfance :

- Identification des enfants non accompagnés et référencement vers les entretiens de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant.
- Mise en place d'activités de prévention et d'identification de pratiques antagonistes aux principes de protection de l'enfance.
- Effectuer des missions de terrain régulièrement dans les localités en dehors de Rabat.
- Mise en place d'espace de rencontre et discussions pour les enfants à risques.
- Mise en place d'un suivi individualisé pour les enfants à risques.
- Mise en place d'une stratégie de proximité avec les enfants non accompagnés et séparés.
- Mise en place de partenariat avec les structures nationales de prise en charge des enfants non accompagnés.
- Mise en place de séance d'écoute pour les enfants à risques.
- Mise en place de solutions d'hébergement pour les enfants non accompagnés en collaboration avec les services d'hébergement interne ou les structures étatique.
- Mises en place de consultations psychologiques pour les enfants avec un besoin de PEC
- Mise en place d'un système de référencement adéquat assurant la prise en charge éducative des enfants non accompagnés et séparés.
- Mise en place d'un plan d'action visant à sensibiliser les parents d'enfants non scolarisés sur l'importance de l'éducation.
- Assurer la coordination avec les autres services et partenaires adéquat (éducation, santé, formation professionnelle, etc.).
- Mise en place d'activités ludique et sportives aux profits des enfants réfugiés.

Axe Education :

- Accompagner et assurer le suivi des réfugiés dans les systèmes nationaux de l'éducation (préscolaire jusqu'au tertiaire).
- Assurer un suivi régulier des enfants scolarisés en réalisant des visites dans les établissements scolaires, et des rencontres avec le personnel éducatif.
- Mise en place de partenariat et coordination avec les acteurs éducatifs et les directeurs d'établissements.
- Mise en place de programmes de formation pour améliorer les compétences humaines et de vie des réfugié.e.s.
- Assurer une mise à jour quotidienne des informations des réfugiés scolarisés (préscolaire jusqu'au tertiaire)
- Effectuer des missions de terrain régulièrement dans les localités en dehors de Rabat.
- En étroite collaboration avec l'axe Protection de l'Enfance, mettre en place un plan d'action visant à sensibiliser les parents d'enfants non scolarisés sur l'importance de l'éducation.
- Mettre en place un plan d'action visant à lutter contre la déperdition scolaire.
- Gérer et suivre les programmes d'assistance financière pour la scolarisation des réfugiés.
- Mettre en place des cours de soutiens académiques et linguistiques.

- Réaliser des activités de promotion du vivre ensemble par des structures communautaires dans les établissements de l'éducation nationale où des difficultés ont été vécues par des enfants réfugiés.

Intended Population Coverage:

Ces programmes sont destinés aux réfugiés urbains au Maroc. En juin 2022, 9,701 réfugiés et 9,629 DA se trouvent sous le mandat du HCR. Les réfugiés sont répartis dans 79 localités au Maroc et proviennent de 42 pays différents. Sur l'ensemble des réfugiés, 2,945 (0-17 ans) sont des enfants, ce qui correspond à 30% de la population des réfugiés au Maroc. 67 % des réfugiés sont âgés entre 18-59 ans. Les réfugiés viennent principalement de Syrie, du Yémen et des pays subsahariens. Les communautés de réfugiés sont très hétérogènes sur les plans linguistique et culturel ; les réfugiés sont dispersés géographiquement (avec une concentration dans les grandes zones urbaines du Maroc comme Rabat, Casablanca, Tanger et Oujda) et disposent de systèmes communautaires variés, ce qui constitue un défi pour la communication et la mobilisation.

Les populations de réfugiés sont également très diverses au plan occupationnel. Elles sont composées d'étudiants, de travailleurs, d'enfants, de jeunes. Parmi cette population, l'UNHCR estime que plus 25% des réfugiés sont des personnes avec des besoins spécifiques. Actuellement, les enfants réfugiés sont scolarisés à hauteur de 80 % pour l'école primaire, et 40% pour l'école secondaire. Il y a donc un nombre élevé d'enfants non scolarisés. Parmi les enfants, se trouvent plus de 100 enfants non accompagnés reconnus comme réfugiés par le HCR, pour qui peu de services étatiques sont disponibles, et plus de 450 enfants exposés à des risques divers, notamment des risques de non-scolarisation et pour qui des plans de suivi doivent être établis. Parmi les personnes avec besoins spécifiques, ont également été identifiées 130 survivant.e.s de VBG. Enfin, dans le contexte post pandémie, la précarité des réfugiés et DA s'est accrue et les opportunités socioéconomiques se sont amenuisées. De nouveaux profils de DA et de réfugiés sont apparus au Maroc, caractérisés par un parcours migratoire long et difficile et un faible soutien communautaire dans le pays d'accueil. Sans entrer dans une catégorie de besoins spécifiques clairement définie, ces personnes ont également besoin d'orientation et d'accompagnement.

Partnership Period [estimated start and end dates of project]:

La sélection des partenariats pour cette appel d'offre est valable pour la durée de la stratégie pluriannuelle 2023-2025, cependant, les accords de partenariat seront établis sur une base annuelle à compter du 01/01/2023 au 31/12/2023

Submission Deadline:

04/09/2022

Date Decision Results to be Communicated to Applicants:

19/10/2022

Selection Criteria

Criteria Description	Assigned Weighting (optional)
<p>Sector expertise and experience:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance en matière de protection internationale des réfugiés, des principes humanitaires et de l'approche basée sur l'âge, du genre et de la diversité (AGD). ▪ Capacités et expertise des équipes bénévoles et opérationnelles. ▪ Compétence linguistique (arabe, français, anglais) et interculturelle 	30%



	<ul style="list-style-type: none">▪ Expérience confirmée dans le travail social et la gestion de cas individuels▪ Expérience dans la gestion de logement d'urgence et de protection.▪ Expérience dans la gestion des projets de développement en lien avec l'asile et la migration.▪ Expérience dans la mise en œuvre d'une approche communautaire.▪ Excellente connaissance et réseau dans les programmes nationaux de protection de l'enfance et d'éducation.▪ Expérience dans la mise en place de partenariat avec les acteurs de la protection de l'enfance.▪ Capacité de gestion de programme d'accompagnement et de suivi de la scolarité des réfugiés.▪ Capacité de gestion de programme d'assistances financières.▪ Expérience dans la mise en place de partenariat avec les acteurs éducatif.▪ Expertise confirmée en gestion de cas GBV : prévention, mitigation et réponse multisectorielle (PEC). Connaissance et expérience en matière de genre et de travail avec des survivant.e.s de VBG. Personnel formé en PSEA.▪ Mode de gestion et gouvernance interne.	
	<p>Project management:</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Capacité à réaliser les objectifs du projet▪ Capacité de mettre un système de prise en charge efficace et adapter aux besoins des personnes concernées▪ Capacité de plaidoyer auprès des instances concernées▪ Capacité de rédaction de rapports▪ Compétence et expérience de l'équipe opérationnelle▪ Gouvernance et démocratie interne▪ Mécanismes de reddition de comptes▪ Capacité de gestion des risques▪ Capacité de gestion financière▪ Politique claire de séparation des tâches et des ressources humaines entre les différents axes y compris sur le terrain, tout en favorisant les synergies.	15%
	<p>Local experience and presence:</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Capacité d'entreprendre des partenariats avec les établissements publics.▪ Capacité de synergie et de coordination avec différentes autres partenaires.▪ Capacité de couverture géographique et connaissances des défis locaux et régionaux	20%



	<ul style="list-style-type: none">▪ Capacité de mettre un système de prise en charge efficace et adapter aux besoins des personnes concernées.▪ Capacité de mise en place de mécanismes de plaintes des personnes prises en charge.▪ L'implantation de l'approche participative et communautaire dans la prise en charge des personnes concernées ;▪ Politique du partenaire relative aux relations communautaires.▪ Programmes en cours dans les zones d'opérations.	
	Contribution of resources: <ul style="list-style-type: none">▪ Capacité de lever des fonds et d'associer d'autres partenaires dans le financement des activités du projet.▪ Contribution effective du partenaire dans la mise en œuvre du projet.▪ Contribution attestée et documentée de ressources au projet en espèces ou en nature	10%
	Security considerations: <ul style="list-style-type: none">▪ Capacité à opérer dans les conditions de sécurité du site actuel▪ Mise en place de politiques, procédures et pratiques organisationnelles liées à la gestion des risques de sécurité.	5%
	Cost effectiveness: <ul style="list-style-type: none">▪ Capacité de garantir que le maximum de ressources est affecté aux résultats du projet tout en garantissant que les ressources sont également affectées aux activités qui garantissent que les risques du projet sont gérés de manière appropriée.▪ Méthodologie d'allocation des coûts partagés aux activités du projet.▪ Système de gestion de données (Traçabilité et fiabilités des données...)	5%
	Experience working with UNHCR: <ul style="list-style-type: none">▪ Compétence de travail selon une approche communautaire, humanitaire, et basée sur les droits humains.▪ Connaissance des politiques, pratiques et programmes du HCR.▪ Compréhension et capacité à travailler dans les limites de financement du HCR.	10%
	Environmental Sustainability: <ul style="list-style-type: none">▪ Assurer l'aspect respect de l'environnement et les principes écologique dans les activités proposées.	5%



	<ul style="list-style-type: none"> Assurer que les considérations environnementales sont alignées sur les objectifs du Cadre stratégique du HCR pour l'action climatique. 	
Other information:		
Procurement capacity: capacity and capability for undertaking procurement at the required scale may be required in accordance with the Implementing Partnership Management Guidance Note No. 4 (Revision 1) on Procurement by Partners under Partnership Agreement. ¹		
Partner's capacity to mitigate, respond and prevent Sexual Exploitation and Abuse: all potential partners are reminded to submit (via the UN Partner Portal) their PSEA self-assessment, ahead of a concept note submission, unless already assessed by a UN entity ² .		
<p>Guidance on the submission:</p> <p>L'appel à manifestation d'intérêt est ouvert à toutes les organisations non gouvernementales nationales/internationales (OING et ONG), Croix-Rouge et Croissant-Rouge, société ou autres entités à but non lucratif. Cet appel à manifestation ne s'applique pas aux particuliers / à but lucrative, entreprises, gouvernements et / ou organisations des Nations Unies.</p> <p>Le HCR n'examinera que les notes conceptuelles soumises par des organisations non gouvernementales (ONG) à but non lucrative approuvé / enregistré par le gouvernement marocain dans les domaines couverts par le présent appel à manifestation, en français uniquement, et en utilisant strictement les modèles ci-joints (annexe C pour les notes conceptuelles et annexe C2 pour le budget).</p> <p>Les notes conceptuelles doivent être signées et soumises au format PDF via le portail des partenaires des Nations Unies (www.unpartnerportal.org).</p> <p>Les notes conceptuelles doivent indiquer clairement dans quels secteurs et zones géographiques les interventions sont prévues.</p> <p>Pour soumettre la note conceptuelle et les documents qui l'accompagnent, votre organisation doit être enregistré sur le portail des partenaires. Vous devrez télécharger les documents statutaires et d'enregistrement et des lettres de recommandation lors du processus d'inscription. Si vous rencontrez des problèmes lors du processus d'inscription, veuillez contacter le HCR sur l'adresse epartner@unhcr.org en copiant tahoune@unhcr.org</p> <p>L'organisme demandeur doit soumettre les documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Annexe A : Déclaration du partenaire - à remplir par les partenaires potentiels qui ne sont pas encore enregistrés auprès du HCR, ce qui signifie qu'ils n'ont jamais travaillé auparavant avec le HCR. Annexe C : Note conceptuelle: La note conceptuelle ne doit pas être une proposition de projet entièrement développée. Elle doit être concise, et contient des informations claires. Annexe C-2 : Formulaire pour la proposition budgétaire; Il n'y a pas de plafond, mais le budget doit être réaliste, réalisable et basé sur les objectifs. Il n'y a pas d'allocation spécifique pour aucun des secteurs et le HCR n'évaluera pas les notes conceptuelles sur la base des besoins à ce stade. Annexe D : Formulaire d'auto-évaluation de la PEAS - à remplir et compléter dûment avec tous les justificatifs. L'auto-évaluation de la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est requise dans le cadre de l'inscription sur le portail. L'auto-évaluation doit être soumise via le portail des partenaires des Nations Unies, sauf si elle a déjà été évaluée par Une entité des Nations Unies. 		

¹ See [Guidance Note No. 4 \(Revision 1\) Procurement by Partners](#) (2018).

² See [Factsheet – PSEA Partner Assessments](#)

- **Annexe E** : Liste de contrôle d'auto-évaluation des partenaires pour la demande de statut d'approvisionnement de préqualification (PQP) - à remplir dûment en joignant tous les documents justificatifs.
- **Annexe F** - Liste de contrôle de la protection des données - à remplir dûment avec tous les pièces justificatives.

Veillez-vous assurer que les documents ci-dessus sont fusionnés en un seul document PDF signé / tamponné et une copie Word pour faciliter le processus d'examen.

Après l'enregistrement sur le portail des partenaires, vous pourrez accéder aux politiques et aux notes d'orientation du HCR pour les Partenaires, ainsi que les modèles de documents d'accords de partenariat. La soumission doit être mis en ligne dans les délais (4 septembre 2022). Les demandes par courriel/ e-mail ne seront pas prises en compte.

Les candidats peuvent envoyer leur demande de clarification uniquement par l'intermédiaire de l'UNPP (portail des partenaires des Nations Unies (www.unpartnerportal.org)).

Les questions soumises et les réponses correspondantes du HCR seront publiées sur le portail. La date limite pour recevoir toute demande de clarification est le 29 Aout 2022.

Contacté tout membre du HCR Maroc spécifiquement dans le cadre du processus de sélection sera considéré comme une violation de la politique du HCR. Les notes conceptuelles des partenaires qui ont contacté les membres du HCR seront exclues du processus d'examen et de sélection. Seules les requêtes liées **au processus** d'appel à manifestation d'intérêt peuvent être soumises à l'unité de programme du HCR au Maroc à : tahoune@unhcr.org en copiant drissi@unhcr.org

Une fois le processus de sélection terminé et les décisions communiquées à toutes les organisations candidates, le bureau du HCR au Maroc demandera aux partenaires sélectionnés de fournir des propositions de projet détaillées pour le cycle de mise en œuvre pour l'année 2023. Ces propositions détaillées doivent être discutées avec le bureau du HCR dans le pays pour convenir des différents aspects du partenariat.

Les partenaires sélectionnés deviendront membres des listes de partenaires du HCR. L'adhésion à cette liste sera valide pour la durée de la stratégie pluriannuelle 2023 - 2025 (3 ans). S'engager dans un accord de partenariat sera soumis aux besoins et à la disponibilité des ressources.

Issuing UNHCR Office

HCR Rabat

Contact Address

10, Avenue Mehdi Ben Barka - Souissi - Rabat - Morocco

Signature, Head of Office

Full name and title, Head of Office

Francois Reybet-Degat, Representative

Name of UNHCR Office

HCR Rabat

Date